

**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Direction DGA1  
Ressources Humaines et  
Administration du personnel  
Cesira D'ANIELLO  
Le directeur

RUE DE LA LOI, 175  
B - 1048 BRUXELLES  
Tél: (32 2) 281 82 53  
cesira.daniello@consilium.europa.eu

Bruxelles, le 23 -10- 2013

**Aux Ambassadeurs,  
Représentants permanents des États membres  
auprès de l'Union européenne  
(par courrier électronique)**

**Objet :** Détachement d'un expert national auprès du Secrétariat général du Conseil

- Direction générale A - Sécurité, sûreté et systèmes d'information et de communication : le Bureau de sécurité - Unité Gestion du Risque et Projets, Secteur Ingénierie de sécurité

**Réf.: END/2013/7 (4140)**

Madame, Monsieur l'Ambassadeur,

Je tiens à vous communiquer que le Secrétariat général du Conseil a l'intention de recruter un expert national dans le domaine de la protection des bâtiments publics contre des actes malveillants, en particulier pour conseiller et gérer certaines parties de l'ingénierie de sécurité du bâtiment EUROPA. L'expert sera attaché au Bureau de sécurité: unité "Gestion du risque et projets", secteur "Ingénierie de sécurité".

La description du poste figure en annexe.

L'expert devrait prendre ses fonctions au Secrétariat général du Conseil au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans.

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 5 décembre 2007 relative au régime applicable aux experts nationaux

détachés (JO L 327 du 13.12.2007). Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de cette décision, les experts nationaux doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

Les États membres sont invités à proposer des candidats qualifiés pour ce poste.

Je vous saurais gré d'indiquer, dans les actes de candidature, le nom du point de contact national responsable pour chaque candidature. Les actes de candidature doivent être accompagnés d'un curriculum vitae détaillant l'expérience professionnelle et toutes les fonctions exercées jusqu'à présent, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, **au plus tard le 22 novembre 2013 à 17 heures**, à l'adresse: [service.recrutement-END@consilium.europa.eu](mailto:service.recrutement-END@consilium.europa.eu).

Le service compétent et la direction des ressources humaines examineront conjointement les demandes reçues, décideront quels candidats seront retenus dans une première sélection et mèneront les entretiens.

L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision d'engagement sur la base du résultat du processus de sélection. Le Secrétariat général du Conseil peut également décider d'utiliser la liste de candidats susceptibles de convenir pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants requérant le même profil.

D'autres informations concernant la nature du poste peuvent être obtenues auprès de M. Serge Kerkhofs (tél. +32.2.281.8063, e-mail : [serge.kerkhofs@consilium.europa.eu](mailto:serge.kerkhofs@consilium.europa.eu)).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération.



Cesira D'ANIELLO

Annexe : 1

**Expert national détaché (END)  
auprès du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne**

**Bureau de sécurité: unité "Gestion du risque et projets", secteur "Ingénierie de sécurité"**

*(1 poste)*

*Réf. END/2013/7(4140)*

Description de poste

**A. Tâches**

Sous l'autorité du directeur du Bureau de sécurité et la supervision hiérarchique du chef de l'unité de "gestion du risque et projets" et du chef du secteur "Ingénierie/Logistique", l'expert national devra accomplir prioritairement les tâches énumérées ci-après:

- ♦ Conseiller le Bureau de sécurité pour toute question ayant trait à la sécurité physique et la protection des enceintes du SGC contre des actes malveillants, voire terroristes.
- ♦ Participer à l'établissement, l'évaluation et le suivi des cahiers des charges et des appels d'offres lancés dans le domaine précité.
- ♦ Mettre au point des spécifications fonctionnelles et techniques, et suivre les aspects liés à la sécurité dans les nouveaux projets du Conseil en matière de sécurité de ses bâtiments.
- ♦ Participer au suivi du projet Bâtiment EUROPA pour tous les aspects fonctionnels et techniques liés à la protection du bâtiment et du personnel et celle des dignitaires UE et internationaux qui s'y réunissent.
- ♦ Participer à l'élaboration d'un "manuel de normes minimales de la sécurité physique des bâtiments" (Minimum Security Operating Standards for the Physical Protection of Buildings).

**B. Qualifications et expérience requises**

- ♦ Avoir un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins, sanctionné par un diplôme universitaire de préférence dans le domaine de l'architecture ou en ingénierie (ingénieur militaire, civil/électromécanique/électronique) ou posséder une formation d'une école de police, militaire ou de gendarmerie reconnue au niveau national et une formation professionnelle supplémentaire dans le domaine de la protection des bâtiments publics ou de la protection de force contre des actes malveillants ou terroristes (sécurité physique) sanctionnée par une certification.

- ◆ Avoir une expérience récente, attestée par des documents, d'au moins 5 ans dans les domaines de la sécurisation et de la protection physique de bâtiments ou d'enceintes publics abritant des fonctions et/ou dignitaires exposés à des risques de sécurité (ministères, bureaux et résidences de fonction de chefs d'État ou de gouvernement, parlements, quartiers généraux, ambassades, etc.).
- ◆ Avoir une expérience dans la gestion de projets (et des logiciels y afférents).
- ◆ Avoir une connaissance approfondie d'une langue de l'UE et une bonne connaissance d'une deuxième langue. En pratique, dans l'intérêt du service, le candidat retenu devrait avoir une bonne connaissance orale et écrite de l'anglais (ou français), lui permettant de s'exprimer clairement, étudier des projets dans cette langue et faire des présentations dans cette langue pour des publics experts. La connaissance du français (ou anglais) sera considérée comme un atout.

### **C. Conditions et aptitudes requises**

- ◆ Excellentes aptitudes en matière de rédaction et de communication (orale et écrite).
- ◆ Capacité d'analyse de questions et problèmes complexes et esprit critique.
- ◆ Capacité de gérer une importante charge de travail et de travailler de manière efficace au sein d'une équipe.
- ◆ Aptitude à travailler sous pression.
- ◆ Discrétion.
- ◆ Bonnes aptitudes à la gestion et à l'organisation.
- ◆ Esprit d'initiative.
- ◆ Flexibilité, tant au niveau horaire que géographique.
- ◆ Habilitation de sécurité nationale au niveau SECRET UE. Cette habilitation de sécurité doit être obtenue par le candidat auprès des autorités nationales compétentes avant le détachement auprès du Secrétariat général du Conseil. Sa validité doit couvrir toute la durée du détachement. À défaut, le Secrétariat général se réserve le droit de refuser le détachement en tant qu'expert national.

### **D. Conditions générales**

- ◆ Être ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne et jouir de tous ses droits civiques.
- ◆ Avoir satisfait à toutes les obligations légales en matière de service militaire.

Le Secrétariat général du Conseil applique une politique d'égalité des chances.

[Pour de plus amples informations concernant la sélection, veuillez prendre contact avec M. Serge Kerkhofs, Tel. +32.2.281.8063, e-mail: [serge.kerkhofs@consilium.europa.eu](mailto:serge.kerkhofs@consilium.europa.eu)]